



Projet de zonage du PLUi

Prescriptions ponctuelles

- 07-Éléments de paysage (arbre isolé)
- 07- Éléments de paysage (mare)
- 07 - Éléments du paysage (patrimoine bâti)
- 07 - Bâtiment remarquable

Prescriptions linéaires

- 07 - Éléments du paysage
- 22 - Linéaire commercial
- 24 - Chemin

Prescriptions surfaciques

- 01 - Espace boisé classé
- 05 - Emplacement réservé
- 02 - Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques
- 07 - Espaces verts d'intérêt écologique (Élément du paysage)
- 07 - Ensemble bâti d'intérêt
- 07 - Jardin
- 17 - Logement/mixité sociale
- 16 - Bâtiment susceptible de changer de destination
- 31 - Zones humides (Espaces remarquables)
- 99 - Secteur d'implantation des bâtiments des STECAL

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- Activité économique
- Activité économique et commerciale
- Equipement
- Habitat

